

Actu > Hauts-de-France > Actu Oise > [Société](#)

Creil : des vélos électriques bientôt en location dans l'agglomération

L'agglomération Creil Sud Oise proposera des vélos électriques à la location à partir de mars 2021. Objectif : favoriser les mobilités alternatives.



Les vélos électriques seront loués à la gare de Creil à partir de mars 2021. (©Creative Commons)

Par **[Camille Sarazin](#)**

Publié le 23 Déc 20 à 7:42

Creil fait le pari du vélo pour l'avenir. L'agglomération Creil Sud **Oise**, qui réunit 11 communes, lance un service de location longue durée de **vélos à assistance électrique**, le 29 mars prochain.

À Creil, 50% des habitants prennent leur voiture pour des trajets de moins de 2 kilomètres. Un constat qui pousse l'agglomération à encourager des modes de déplacement alternatifs pour éviter d'engorger la ville. 120 vélos seront donc livrés à partir de janvier. De fabrication française, ils

seront loués 50 euros par mois ou bien 300 euros à l'année, avec tout de même 900 euros de caution, qui ne sera pas encaissée.

actuOise



Emmanuel Perrin-élu écologiste creillois

il y a environ un mois

6 mois	180 € (soit 30€/mois)
9 mois	250 € (soit 28€/mois)
12 mois	300 € (soit 25€/mois)
Caution	900 € (non encaissée)

Grille tarifaire

La grille tarifaire a fait débat en commission mobilité. L'ACSO, via l'AU5V, louera les vélos 50 euros par mois, 100 euros pour 3 mois, 180 euros pour 6 mois, 250 euros pour 9 mois, 300 euros pour 12 mois. Ces tarifs sont inférieurs par exemple à ceux pratiqués en Ile-de-France où le prix est de 240 euros pour 6 mois. L'employeur doit prendre en charge 50 % du prix de l'abonnement, au même titre que pour les transports collectifs.

5 Commenter 7

[À lire aussi](#)

VIDEO. Creil : les personnels du social et du médico-social manifestent pour leur intégration au plan Ségur

Uniquement des vélos électriques

L'agglomération, en partenariat avec l'AU5V et RD Creil, a fait le choix de ne proposer que des vélos à assistance électrique. "Avec un vélo classique, on fait en moyenne 5 kilomètres. Au-delà, les transports publics ou la voiture sont plus compétitifs", explique Emmanuel Perrin, conseiller communautaire délégué aux mobilités alternatives. Les vélos électriques devraient permettre aux habitants des communes alentour, comme ceux de Villers-Saint-Paul ou Saint-Leu-d'Esserent, de rejoindre la gare de Creil.

"On veut surtout démocratiser l'usage du vélo, assure encore Emmanuel Perrin, le vélo à assistance électrique est plus accessible, peu importe son poids ou son âge." Il fallait aussi prendre en compte les fortes pentes du secteur, qui auraient pu décourager les débutants comme les cyclistes plus aguerris. "Quand j'arrive au travail, je n'ai pas envie d'être en sudation", résume l'élu écologiste.

Reste la question de la sécurité des cyclistes. "À Creil, la zone 30 vient d'être étendue", rassure Emmanuel Perrin. Le schéma intercommunal des circulations douces prévoit également la création de 50 km d'itinéraires dédiés aux vélos. ●

Partagez



Votre E-mail

actuOise

Actu Oise

Qui sommes-nous ?

Contact

Abonnez-vous pour lire le journal PDF en illimité

Je m'abonne

actu.fr

L'actu près de chez vous

Actu.fr

Qui sommes-nous ?

Nos départements

Contact

Mentions légales

Données personnelles

Cookies

Modifier mes choix cookies

Sites du groupe Publihebdos

Annonces légales

Examens

Elections municipales 2020

E-mag

Publihebdos

Agence APEI

Hebdoscom

Presse Régionale

Sites du groupe Sipa-OF

Ouest-France

Autres

© 2021 actu.fr, détenu et coexploité par Publihebdos et ses filiales.

Hébergement dédié : [Groupe DIS](#), Digital Ad Trust et ACPM. Conception et design : [Datagif](#).